

- Rapport 2022
- Débat d'orientation budgétaire



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

Le Budget Principal

❖ Préambule

I. Le contexte économique

- a) Situation internationale et nationale
- b) Loi de Finances pour 2022

II. Les orientations budgétaires

- a) Analyse rétrospective 2014 – 2020
- b) Les Orientations pour 2022

III. Les Ressources Humaines

- a) Structure des Effectifs
- b) Les Dépenses de personnel
- d) Evolution prévisionnelle des effectifs et dépenses de personnel

Préambule :

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 Février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes de + de 3500 hab et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le ROB (Rapport Orientation Budgétaire) est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Commune (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, **dit loi « NOTRe »**, a accentué l'information des conseillers municipaux.

Aussi, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire sur :

- orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- la structure et la gestion de la dette

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au Préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds.

Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Il est important pour les élus, d'avoir une présentation synthétique des finances de la Commune et ainsi de comprendre les enjeux, afin de garantir les services à la population et d'envisager les investissements jugés importants pour l'avenir des Plémétais.

Le débat d'orientation budgétaire fait l'objet d'une délibération mais n'a pas de caractère décisionnel.

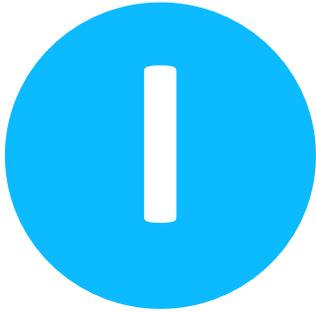
Ce rapport, support d'introduction au débat d'orientation du budget 2022 présentera,

I) Le Contexte Economique,

II) une rétrospective budgétaire de 2014 à 2020

Et, dans un second temps, **une évolution prospective des recettes attendues et dépenses possibles pour les prochaines années, puis, les perspectives pour l'année 2022.**

III) Des informations sur les Ressources Humaines et l'évolution des dépenses de personnel



Le Contexte Economique

a.1) Le Contexte Economique, International

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

La Situation internationale

Un niveau de PIB 2019 retrouvé dès la fin de l'année 2021

Dans les économies avancées, les perspectives de croissance seront dopées par un fort rebond en Europe, la probabilité d'un surcroît de soutien budgétaire aux États-Unis l'année prochaine et la diminution de l'épargne des ménages.

Le PIB mondial est aujourd'hui supérieur à son niveau d'avant la pandémie.

L'inflation a augmenté fortement aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni mais elle reste modérée en Europe et en Asie.

Actuellement, l'augmentation des prix des matières premières et des coûts du transport maritime au niveau mondial ajoute environ 1.5 point de pourcentage à la hausse annuelle des prix à la consommation dans les pays du G20, et elle explique l'essentiel de la remontée de l'inflation sur l'année écoulée. La hausse des prix à la consommation devrait revenir de 4.5% à la fin de 2021 à environ 3.5% à la fin de 2022, soit un niveau tout de même supérieur aux taux observés avant la pandémie.

a.2) Contexte économique de La France

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

Pour la France, le contrôle de la situation épidémique, permis par le pass sanitaire et l'accélération de la campagne vaccinale devrait en effet permettre à la croissance de s'établir à + 6% sur l'ensemble de l'année 2021.

Le durcissement des mesures sanitaires de janvier à avril 2021 a pesé sur l'activité dans une moindre mesure que lors du confinement de novembre 2020.

Le déficit public 2021 est attendu à 8.4% du PIB pour une prévision à 9.4% en LRF1 2021.

Pour 2022, **le déficit public serait quasiment réduit de moitié soit 4.8% du PIB.**

L'activité dès fin 2021 retrouvait son niveau de 2019, soutenue par la consommation qui demeurerait dynamique, tirée par la croissance des revenus des ménages et la consommation progressive de l'épargne accumulée en 2020 et 2021.

L'investissement continuerait d'être dynamique en 2022, toujours soutenu par le plan de relance et un environnement de taux favorable;

- Près de la moitié du plan France Relance a déjà été engagée.

Le projet de loi de finances 2022 s'inscrit donc dans un contexte de croissance soutenue pour la France

b) PROJET DE Loi des finances 2022

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

Les principales mesures budgétaires et fiscales de la Loi de Finances pour 2022

❖ Vers une économie plus durable et plus verte

- ✓ Soutenir tous les ménages dans leurs travaux énergétiques avec le dispositif « MaPrimRénov »
- ✓ Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics

❖ Le plan de relance consacre 4 Md€ à la rénovation énergétique dont 1Md€ au bloc communal.

- ✓ Développer les énergies renouvelables et décarboner l'industrie
- ✓ Réarmer les missions régaliennes de l'État en soutenant la police et la gendarmerie avec une hausse du budget des forces de sécurité soit +1.5 Md€

❖ Jeunesse

- ✓ Objectif de 50 000 jeunes en Service National Universel (SNU)
- ✓ Objectif de 200 000 jeunes en mission de service civique en 2022
- ✓ Mettre en œuvre le plan « 1 jeune 1 solution »
- ✓ La prime à l'apprentissage est prolongée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022

❖ Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes

- ✓ Une priorité donnée à la lutte contre les violences conjugales avec une augmentation de 60% des capacités d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

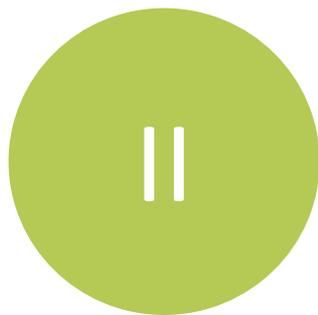
❖ Poursuivre la modernisation de la gestion et de la gouvernance des finances publiques

- ✓ L'objectif de la réforme est de définir un nouveau régime unifié de responsabilité applicable à l'ensemble des agents publics, comptables comme ordonnateurs, plus simple, plus lisible et plus juste
- ✓ Soutenir les collectivités locales

La stabilité des concours financiers aux collectivités se poursuit en 2022.

À périmètre constant, la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités est ainsi maintenue à son niveau des années précédentes, à hauteur de **26,8 Md€**.

- ✓ Un abondement exceptionnel du DSIL d'environ 350 M€.



Rétrospective 2014-2021

Commune de Plémet et Orientations pour 2022

Plan de la Retrospective

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

- a) l'évolution des Recettes de Fonctionnement
- b) L'évolution des dépenses de Fonctionnement
- c) L'état de la Dette communale

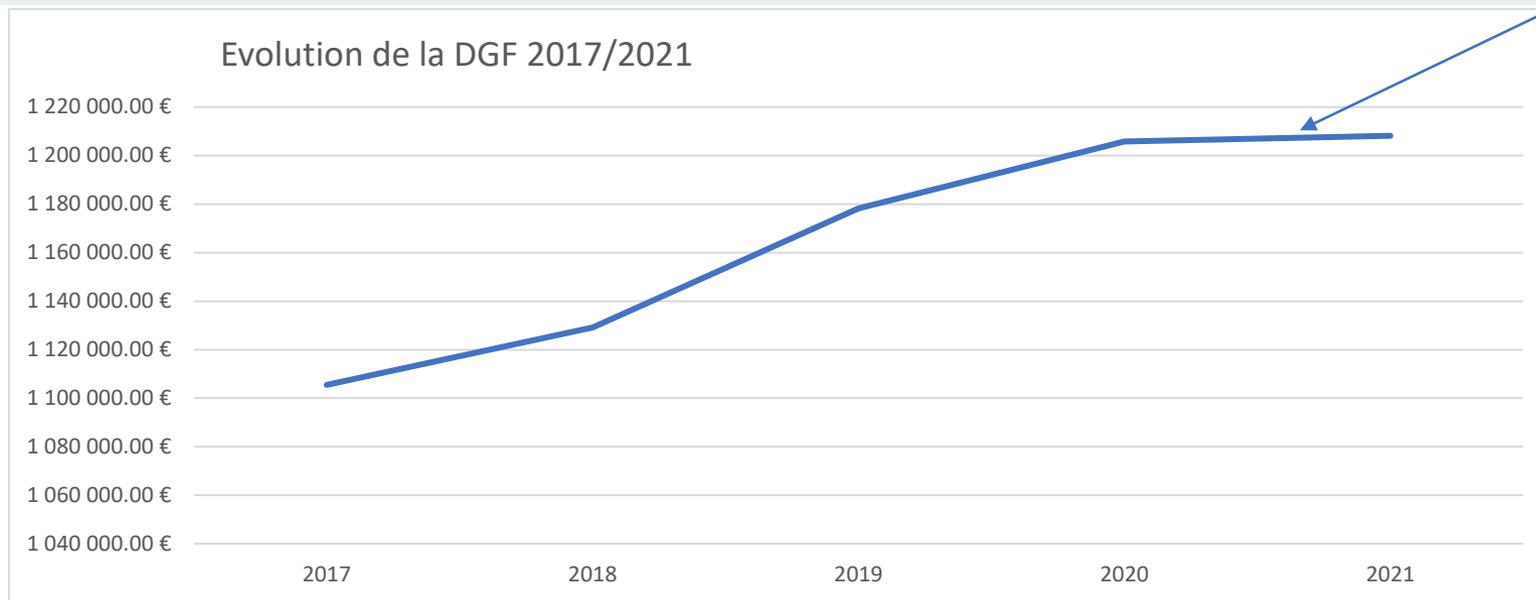
a) Recettes de Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/03/2022
 Reçu en préfecture le 12/03/2022
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

013 Atténuation de charges	Remboursement rémunération du personnel(Assurance arrêt...)
70 Produits de Gestion courante	Concessions cimetièrre, redevance occupation du domaine public, facturation aux familles (multi-accueil, Accueil périscolaire...)
73 Recettes Fiscales	Impôts, Attribution de compensation (versée par LCBC), Dotation de solidarité Communautaire DSC...)
74 Dotations	Dotation Globale de Fonctionnement, Péréquation, Dotation de Solidarité Rurale, FCTVA, Exo TH-Etat...
75 autres produits de gestion courante	Excédent des budgets annexes, recette exceptionnelle...

EN €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	<u>3 517 238</u>	<u>3 790</u>	<u>3 791</u>	<u>3 855</u>	<u>3 921</u>	<u>4 171</u>	<u>4 276</u>	<u>4 281</u>
RRF		<u>993</u>	<u>327</u>	<u>385</u>	<u>614</u>	<u>889</u>	<u>336</u>	<u>318</u>
013	21 737	101 193	27 723	41 276	37 967	24 060	27 409	46 038
70	108 617	142 305	107 334	119 978	110 481	129 923	117 877	143 953
73	2 041 859	2 122 426	2 104 845	2 124 017	2 186 296	2 293 136	2 329 390	2 209 625
74	1 223 223	1 274 956	1 420 089	1 451 102	1 477 338	1 588 813	1 700 110	1 765 832
75	121 802	150 112	141 336	119 013	109 533	135 957	101 549	115871

b) Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2017/2021



Code INSEE	Dép.	Commune	Dotation forfaitaire 2021	Dotation d'amorçage des communes nouvelles	Dotation de compétences intercommunales	DSU 2021	DSR 2021	DNP 2021	DACOM 2021 (dotation d'aménagement et dotation de péréquation)	DGF 2021
22183	22	PLEMET	744 459	0	0	0	463 643	8 798	0	1 216 900

Conclusion RRF :

- Sur la période **2017/2021**, une augmentation de la DGF de **+8.50%** est à noter. Cependant, sur le graphique, on voit que cette progression a tendance à s'atténuer en fin de période (un accroissement de **+2.09% entre 2017/2018** contre **+0.25% entre 2020/2021**)
- Sur cette même période, les Recettes Totales ont évolué de +9.95% entre 2017/2021
- La Commune, jusque là éligible à la DSR Cible ne devrait plus l'être (et recevoir 50% du montant perçu en 2022 en 2023 et plus rien dès 2024)
- Il est par conséquent probable de voir un palier se former, et de devoir constater une stagnation des recettes que la collectivité devra anticiper en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement par exemple.

Evolution des dépenses de Gestion 2014-2021

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
									BP REALISE
011 : Charges de gestion générale	781 568	721 913	750 788	790 007	796 572	816 573	1 099 451	998 500	857 784
012 : Frais de personnels	1 550 725	1 514 124	1 503 385	1 484 710	1 480 583	1 700 966	1 700 817	1 880 000	1 726 758
014 : Atténuation de produits	15 268	10 841	7 375	7 705	3 323	8 373	18 715	25 000	22 887
65 : Autres charges de gestion courante	345 686	358 861	415 085	370 954	376 799	346 417	395 274	953 910	372 922
DEPENSES TOTALES DE GESTION	2 693 247	2 605 739	2 676 633	2 653 377	2 657 276	2 872 329	3 214 257	3 857 410	2 980 351

Les dépenses 2021 sont inférieures aux dépenses 2020 en particulier sur le chapitre 011 :

- en 2021 au chapitre 011, les dépenses d'eau et assainissement, d'électricité, de chauffage, de petits équipements et d'entretien de voiries ont fortement diminué en 2021 du fait de charges de 2019 payées sur 2020 ;
- en 2021 au chapitre 012, si on corrige en enlevant les atténuations de charges, la masse salariale atteint 1.680.720 € en 2021 contre 1.673.408 € soit +7.312 € soit +0,44%. Cet indicateur est bon, et à maintenir.

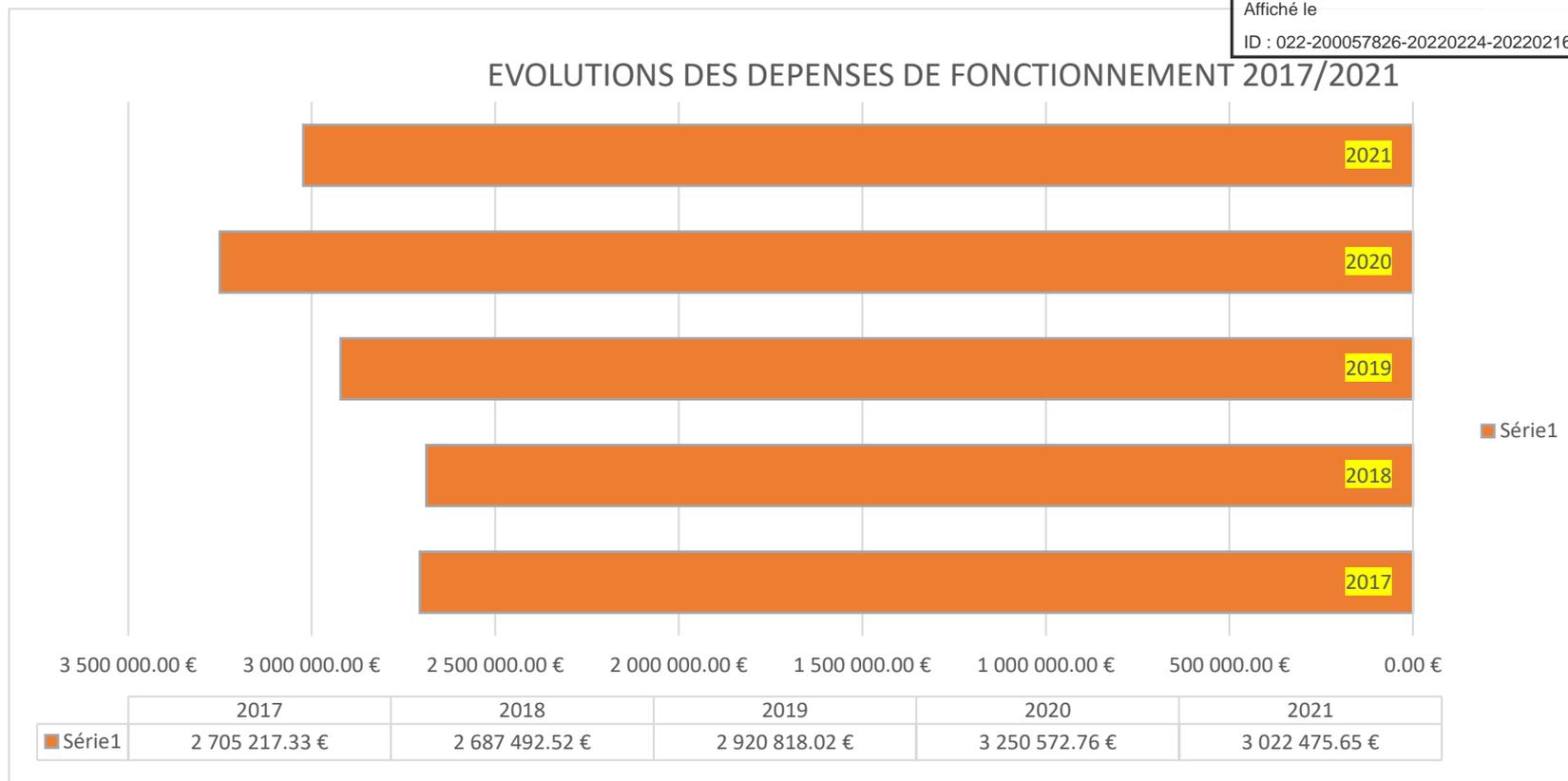
Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE



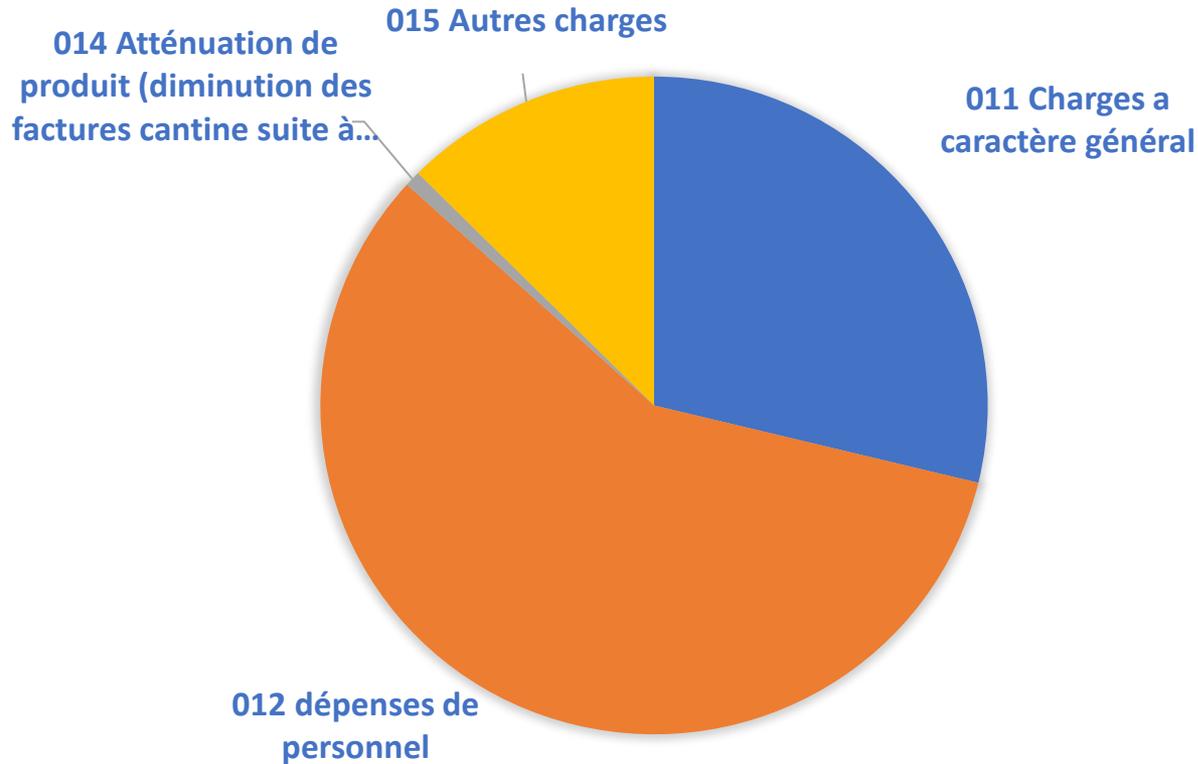
Le graphique confirme que l'analyse de l'année 2020 était la bonne, avec une année 2020 avec des charges exceptionnelles (frais de contentieux MDE, COVID19 (masques...), et que la collectivité à retrouver un niveau de dépense relativement stable (2021/2019)

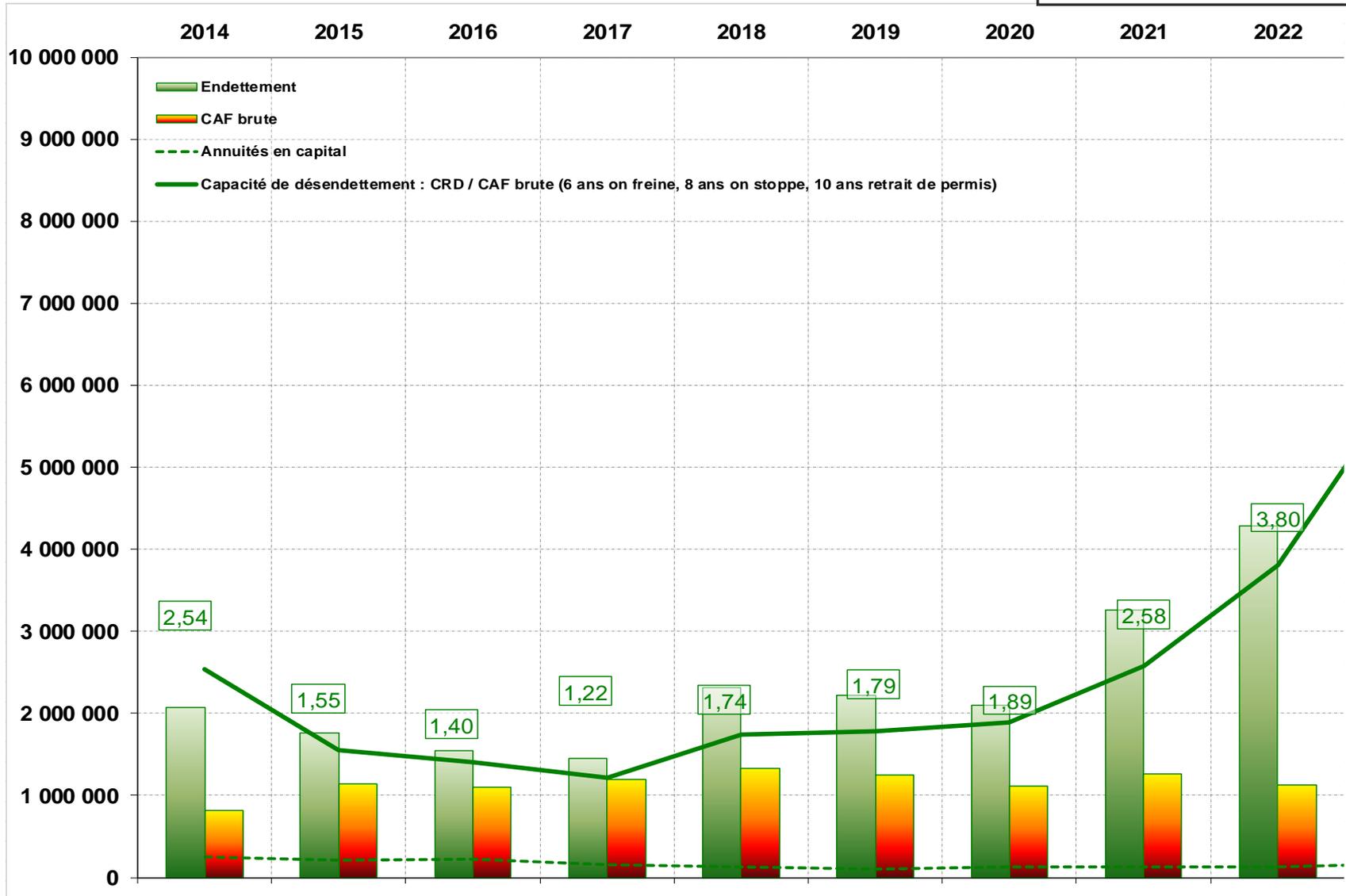
DF2021/DF2019: +3.48% ce qui reste une évolution stable

b) Part des dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/03/2022
Reçu en préfecture le 12/03/2022
Affiché le
ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

RÉPARTITION DES DÉPENSES





Etat de la dette par prêteur au 01/01/2022

Références prêteurs	Types de taux	Prêteurs	Périodes	CRD au : Prochaines échéances	01/01/2022	Durées Résiduelles Moyennes	Structure de taux	Taux moyens instantané	Amortissements	Intérêts	Intérêts Restants Dus	Fin
	F	CA			2 243 514	21,59		0,80	29 683	17 757	209 488	
	R	CA			306 250	12,17		1,14	25 000	3 799	50 115	
	Σ	CA			2 549 764	19,65	78,08%	0,84	54 683	21 556	259 603	
	0	CAF			10 000	0,33		0,00	10 000	0	0	
	Σ	CAF			10 000	0,33	0,31%	0,00	10 000	0	0	
	R	CDC			80 060	10,00		1,28	7 857	1 021	9 934	
	Σ	CDC			80 060	10,00	2,45%	1,28	7 857	1 021	9 934	
	F	CMB			513 701	14,24		1,86	30 007	9 555	79 722	
	Σ	CMB			513 701	14,24	15,73%	1,86	30 007	9 555	79 722	
	F	DEXIA			96 143	4,21		4,75	19 695	4 410	14 770	
	R	DEXIA			16 034	1,66		0,00	8 984	6	28	
	Σ	DEXIA			112 177	3,51	3,44%	4,07	28 680	4 416	14 798	
	0	Tous			10 000	0,33	0,31%	0,00	10 000	0	0	
	F	Tous			2 853 358	17,56	87,37%	1,12	79 385	31 722	303 980	
	R	Tous			402 344	9,71	12,32%	1,12	41 841	4 826	60 077	
	Σ	Tous			3 265 702	15,26	100,00%	1,12	131 226	36 548	364 057	

Au 01/01/2022 l'ensemble du Capital restant du s'élève à 3 265 702€

Etat de la dette par contrat et par prêteur au 01/01/2022 (11 contrats)

Références prêteurs	Prêteurs	Périodes	CRD au : Prochaines échéances	01/01/2022	Durées Résiduelles Moyennes	Structure de taux	Taux moyens instantané	Amortisse ments	Intérêts	Intérêts Restants Dus	Fin
10000511465	CA	4	05/03/2022	544 414	16,68	FIX 1,640% APT	1,64	28 483	8 754	79 303	05/09/2038
10000925416	CA	4	05/01/2022	1 699 100	24,01	FIX 1,640% APT	0,53	1 200	9 003	130 185	05/01/2046
10000033871	CA	4	05/03/2022	306 250	12,17	EUR 3MM Pré M-2 + 1,690% ACT	1,14	25 000	3 799	50 115	05/03/2034
CAF 2012	CAF	1	01/05/2022	10 000	0,33	FIX 0,000% ACA	0,00	10 000	0	0	01/05/2022
0864508	CDC	1	01/01/2022	29 116	9,00	LIVRET A Pré 01/08/N-2 + 0,800% APA	1,30	3 090	379	3 211	01/01/2031
0864506	CDC	1	01/01/2022	31 068	9,00	LIVRET A Pré 01/08/N-2 + 0,800% APA	1,30	3 297	404	3 426	01/01/2031
0938138	CDC	1	01/05/2022	19 876	14,33	LIVRET A Pré 01/08/N-2 + 0,700% APA	1,20	1 470	239	3 297	01/05/2036
0421 5222300 01	CMB	1	30/03/2022	513 701	14,24	FIX 1,860% APA	1,86	30 007	9 555	79 722	30/03/2036
MON256569EUR	DEXIA	1	01/12/2022	6 448	0,91	FIX 4,600% ACA	4,60	6 448	297	297	01/12/2022
MIN229855EUR	DEXIA	2	01/01/2022	89 696	5,49	FIX 4,760% APS	4,76	13 248	4 114	14 473	01/07/2027
MIN508726EUR	DEXIA	4	01/03/2022	16 034	1,66	EUR 3M Pré -2 JO + 0,240% AP5,205%T	0,00	8 984	6	28	01/09/2023

Position de la dette : **au 1er janvier 2022, la dette du budget « Commune » s'élève à 3.265.702 €** pour un taux moyen instantané de 1,12% sur une durée moyenne de 15,26 ans (*15 ans et 3 mois*). Le taux moyen instantané est une notion de taux qui résulte de l'ensemble des différents taux d'intérêts de la dette et qui s'obtient par le rapport des intérêts payés aux capitaux restants dus au moment de l'analyse. Cette position ne tient pas compte des nouveaux financements

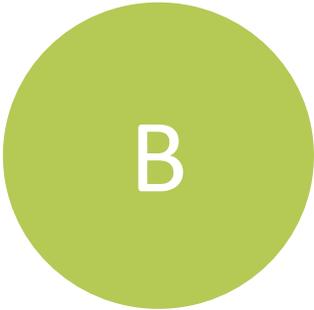
La Commune dispose d'une dette à taux 0 pour 0,31%, d'une dette à taux fixes pour 87,37% et d'une dette à taux révisables ou variables pour 12,32%. La dette du budget Commune ne contient aucun emprunt « toxique ».

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE



B

Orientations 2022 et du Mandat

LES INVESTISSEMENTS :

PLEMET

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

COMMUNE DE
Plemet

- RESEAUX (rues des Etangs, Fontaine et Genêts, Centre bourg...)
- AMENAGEMENT TRAVAUX VOIRIE (rues des Etangs, Fontaine et Genêts, Centre bourg...)
- TERRAIN TRISKALIA
- ECOLE MATERNELLE
- MAISON NOUET - ILOT CENTRAL
- MEDIATHEQUE
- SPORTS
- FLEURISSEMENT

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE



LA FERRIERE

- AMÉNAGEMENT RUE DE LA MARE (2022)
- PRESBYTÈRE
- RÉNOVATION CLOCHER EGLISE (3^{ÈME} TRANCHE)(2024/25)
- AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG LA FERRIERE
- PASSERELLE LANTHENAC (LCBC)

Dépenses d'investissement

projets	montants TTC	priorites
réseaux EP	1 542 000.00 €	
aménagement voirie	2 400 000.00 €	
terrain triskalia	50 000.00 €	
programme de voirie /an	840 000.00 €	
ecole maternelle	3 500 000.00 €	
maison nouet-ilot central	1 000 000.00 €	
médiathèque	1 000 000.00 €	
clocher église LF	450 000.00 €	
lavoir riade	180 000.00 €	
aménagement du bourg LF	200 000.00 €	
aménagement rue de la Mare	150 000.00 €	
presbytère de LF	400 000.00 €	
acquisition	110 000.00 €	
sports	50 000.00 €	
cimetières	15 000.00 €	
passerelle lanthenac	80 000.00 €	
fleurissement	100 000.00 €	
Salle de restauration école privée	350 000.00 €	

De 2020 à 2025 :

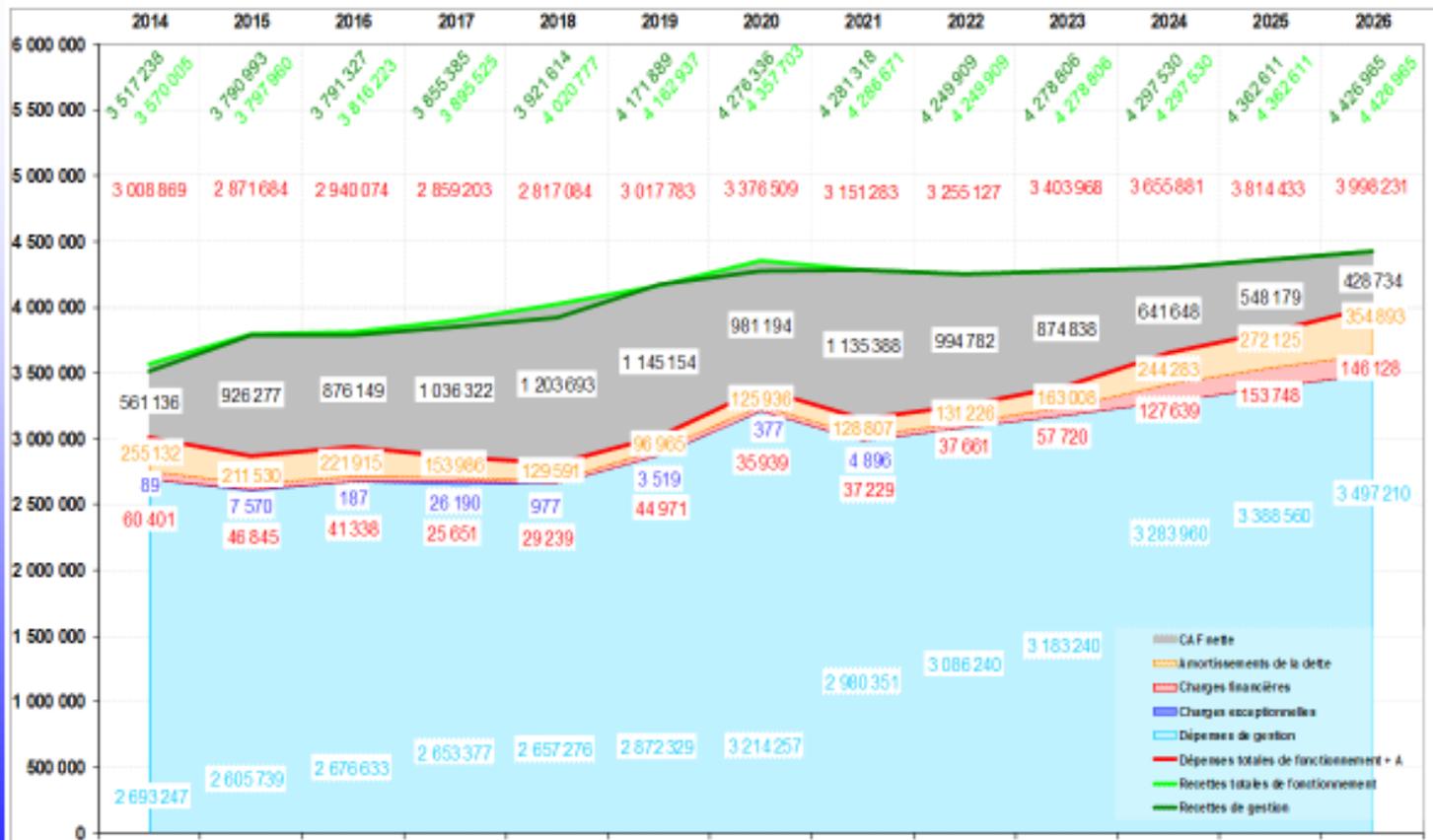
- les dépenses d'investissements T.T.C. sont de **17.442.270 €** (*17.439.861 € de dépenses d'équipements dont 12.871.501 € de 2022 à 2025 + 2.419 € de dépenses financières d'investissement*) ;
- les financements par subventions sont de **3.281.622 € soit 18,81%** des investissements T.T.C. (*les subventions inscrites à partir de 2022 hors RAR sont des estimations en fonction des projets et il faudra bien-évidemment aller chercher toutes les subventions possibles en fonction de l'éligibilité de chacun des projets*) ;
- les financements par FCTVA sont de **2.696.503 € soit 15,46%** des investissements T.T.C. ;
- les financements par les autres recettes financières d'investissement sont de 80.926 € (*taxe d'aménagement, cautions*) soit 0,46% des investissements T.T.C. ;
- les financements par emprunts sont de 5.861.508 € dont 5.861.508 € d'emprunts à longs termes soit un taux de financement par prêts à longs termes de 32,61%.

Emprunts nouveaux

Après RES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Capitaux (€)	0	0	0	1 700 000	0	1 144 020	2 317 768	699 720	0	0
					5 861 508					0
					5 861 508					
Durées (mois)	240	180	300	300	300	240	240	240	240	240
Dates	01/10/2018	01/10/2019	11/02/2021	11/02/2021	01/10/2021	01/10/2022	01/10/2023	01/10/2024	01/10/2025	01/10/2026
Périodes (mois)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Amortissements	APT									
Taux anticipés	FIX 1,478%	FIX 0,547%	FIX 0,53%	FIX 0,53%	FIX 1,146%	FIX 1,651%	FIX 2,98%	FIX 4,17%	FIX 4,508%	FIX 3,8%
Annuités moyennes	0	0	0	73 441	0	67 278	154 253	51 750	0	0
					346 722					0
					346 722					

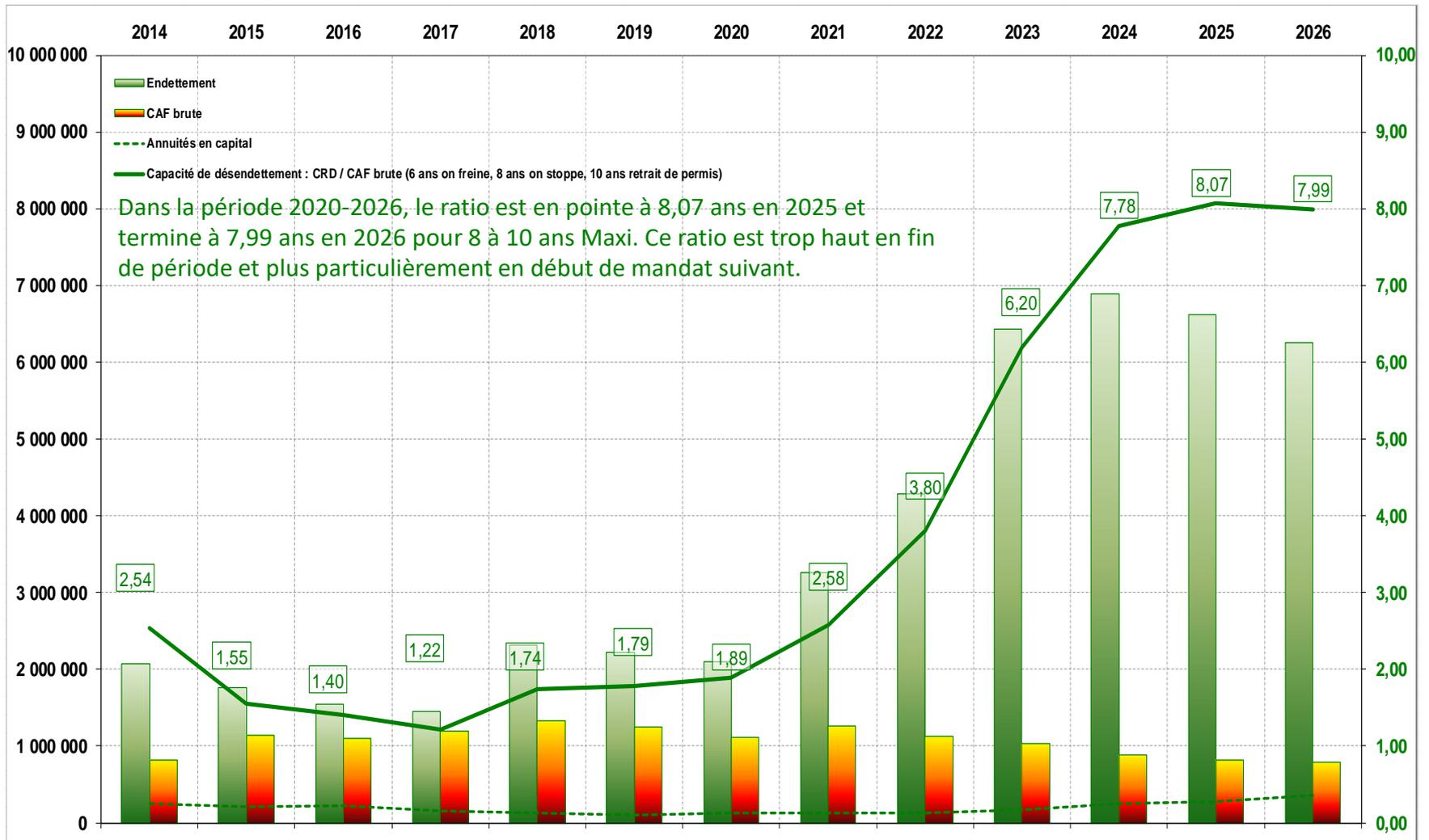
CAPACITES FINANCIERES
(analyse de la projection de la CAF nette,
Dette...)
pour 2022 à 2026

Graphique CAF nette



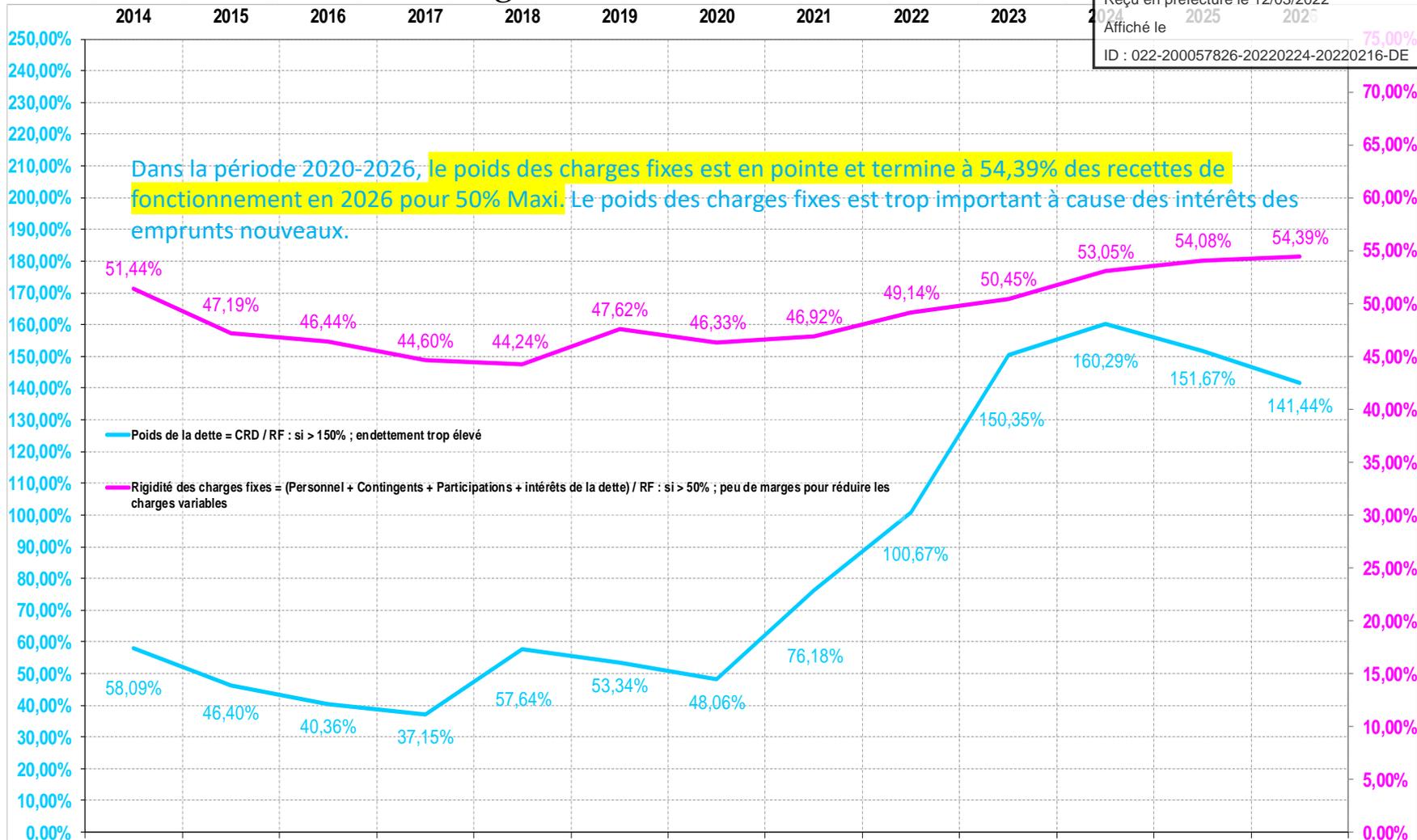
39

Capacité de remboursement de la dette



Poids de la dette et des charges fixes

Envoyé en préfecture le 12/03/2022
 Reçu en préfecture le 12/03/2022
 Affiché le 2025 2025
 ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE



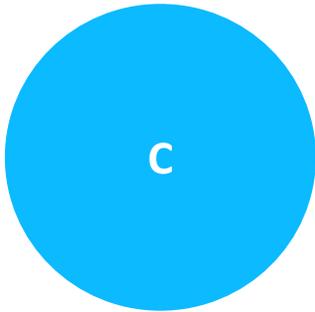
Dans la période 2020-2026, le poids de la dette est en pointe à 160,29% des recettes de fonctionnement en 2024 et termine à 141,44% en 2026 pour 150% Maxi. Le poids de la dette est trop important.

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE



Le Personnel Communal

Maire
Chantal NEVO

DGS
Mélanie INGATE

Envoyé en préfecture le 12/03/2022
Reçu en préfecture le 12/03/2022
Affiché le
ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

Services Techniques
DST
Aurélien NORMAND

Cuisine Centrale
Responsable
Jean-François PUBERT

Sports-Jeunesse et Vie associative
Responsable
Gaëlle Le Goaster

Affaires Scolaires, Péricolaires et entretien des bâtiments
Responsable

Administratif

Maison de l'enfance
Responsable
MAHE Laëtitia

Resp. Adjoint
Stéphane RIBOURDOUILLE
Assistante administrative
Céline MOUGE
VOIRIE
2 Postes à pourvoir
Philippe GAROND (DES)
ESPACES VERTS
Nathalie PIETO
Raphaël BREHELIN (Contrat aidé)
Ludovic CHASLES
Jean-François BONNAMY
Antoine LE BRIS (apprenti)
Yannick LE HO
Régis RAULT (Dispo)
Philippe SABLÉ
BATIMENTS
Dominique TRILLARD
Karl HENRY
Effectif: 14

Franck GRIMAUTL
Sonia LAMOUR
Marie-Madeleine PIERRAT
Effectif: 4

Alban Launay
Effectif: 2

Responsables Accueils Péricolaires:
Aurore ANDROUET et
Mélodie LORET

Paulette BARBE
Marie-Laure BERNARD
Maëva COLLINET
Gaëlle JAN
Sylvie LE BRESTEC
Chantal LE COLLINET
Aurélie THIERRY
Dominique OURDOUILLIE
Marylène RAULT
Véronique RAULT
Anaïs SCHURR
Suzan THOMPSON
Morgan MAHMOUD (contrat aidé)
Effectif 16

Jessica FIEUS
Roseline GICQUEL
Ingrid MAHOUDO
Charlotte QUELLENNEC (en arrêt maternité)
POSTE RH à Pourvoir
Nathalie HAMON
Effectif 6

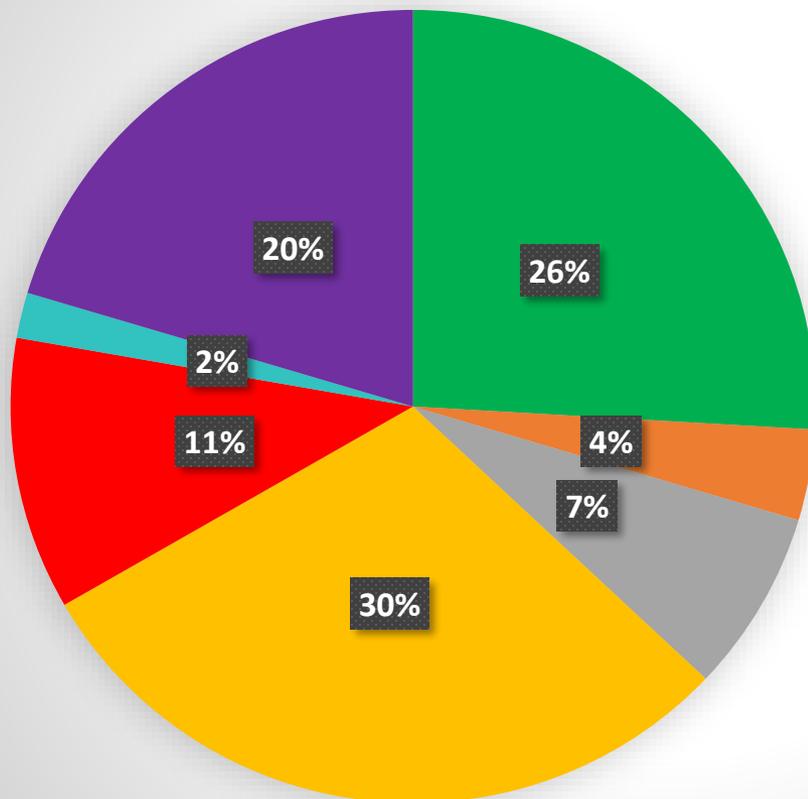
Bibliothèque
Charlotte LE DOURNEUF
Effectif 1

Resp. Adjointe
Bénédicte LE SAINT

BRIAND Suzette
CARO Coraline
HUET Kitty
JACOLET Christelle
LORAND Mélanie
LORANT Aurélie
RAULT Marine

Entretien du bâtiment
TEXIER Véronique
PERROT Cindy
Effectif 11

Part des agents/services

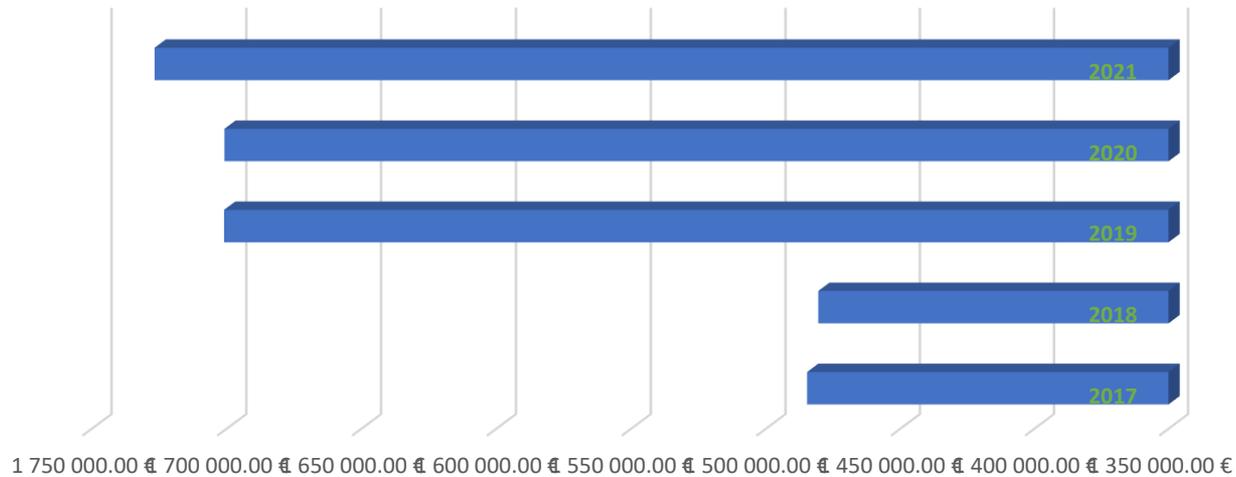


Envoyé en préfecture le 12/03/2022
Reçu en préfecture le 12/03/2022
Affiché le
ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

- exercice sports
- Cuisine Centrale
- Service scolaire/ent de bâtiment
- Administratif
- Bibliothèque
- Multi-accueil
-

Les réformes récentes imposées aux collectivités territoriales par l'état (revalorisation de la cat C, intégration au grade supérieur de certaines fonctions (Auxiliaire de puériculture) imposeront à la Commune de continuer sa maîtrise des dépenses de personnel dans les années à venir.

Evolution des dépenses de personnel 2017/2021



La Hausse des dépenses en 2019 s'explique en grande partie par l'ouverture d'un nouveau service (multi-accueil)

Pour autant, ce service, apprécié par la population, et son coût est en partie supporté par la collectivité, mais largement atténué par les recettes qu'il génère (participation des familles, subventions de partenaires institutionnels (CAF, CD22...))

Ce service établit un budget qui sera présenté en commission Enfance-Petite enfance, ou les élus pourront prendre en compte l'ensemble des éléments comptables.

Le graphique ne tient pas compte des atténuations de charges.

Autres sujets:

Envoyé en préfecture le 12/03/2022

Reçu en préfecture le 12/03/2022

Affiché le

ID : 022-200057826-20220224-20220216-DE

Echanges et stratégie à définir:

- Investissements prioritaires?
- Réalisation ou non de certains projets?
- Report à une échéance (2024?) qui permettra d'avoir une vision sur l'impact des projets lancés en 2021-2022-2023 et des finances à ce moment là (pour envisager d'autres réalisations?)

Budget de la cuisine centrale:

- Déficit qui se creuse d'année en année (+120000€/ an) Plus de 500000€ (en déficit cumulé cette année à inscrire au BP2022) : **plusieurs problématiques** :
 - Prix facturé aux usagers (famille Plémétaise)
 - Prix facturé aux résidents de l'EHPAD?
 - Autres communes qui bénéficient de la prestation (revente à perte)
 - Gaspillage alimentaire?
 - Gestion des Stocks?